

HONORAIRES TRANSACTION

**Cette rémunération peut être à la charge de l'acquéreur ou à la charge du vendeur.
Dans les deux cas, mention sera faite dans le mandat de vente et le compromis.**

4 000 €	sur le prix de vente d'un montant inférieur à 50 000 €
9 %	sur le prix de vente d'un montant de 50 001 € à 80 000 €
8 %	sur le prix de vente d'un montant de 80 001 € à 150 000 €
7 %	sur le prix de vente d'un montant de 150 001 € à 230 000 €
6 %	sur le prix de vente d'un montant de 230 001 € à 450 000 €
5 %	sur le prix de vente d'un montant de 450 001 € à 550 000 €
4,5 %	au-delà de 550 001 €

Estimation du prix de vente d'un bien immobilier : 180 € TTC

HONORAIRES LOCATION loi Alur

	Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	Etat des lieux (entrée / sortie)	Frais d'entremise
Part BAILLEUR	8 € /m ²	3 € /m ²	3% du loyer annuel hors charges
Part LOCATAIRE	8 € /m ²	3 € /m ²	-

LOCATION BOX, GARAGE, PARKING, CAVE :

180 € à la charge de chacune des parties.